



ORIENTATION
PROFESSIONNELLE

ORGANISATEUR D'ÉVÈNEMENTS

PROPOSÉ PAR

Mme PAGAS

A DESTINATION

filrière STMG

LE METIER

L'organisateur d'événements est un manager qui planifie la réalisation de l'événement, conçoit les animations ainsi que leur déroulement. Connaissant chaque métier qu'il coordonne, il joue le rôle d'intermédiaire entre tous les prestataires, fournisseurs et intervenants. Il permet de créer ou d'organiser un événement pour le compte d'une entreprise privée, d'un particulier, d'une institution publique.

LE PROFIL DE L'ORGANISATEUR

Il faut aimer le contact avec les gens car on travaille en lien avec les autres, avoir de la créativité. Il faut être à l'écoute et se montrer diplomate car toutes ces personnes ne se gèrent pas de la même façon. Il faut veiller à ne froisser personne et avoir de l'humilité : on apprend beaucoup des autres et de leur expérience. Il doit être capable de répondre le plus rapidement possible à leurs besoins.

LES DIPLOMES REQUIS

Le métier d'organisateur événementiel est accessible à partir du niveau bac+2 avec bac+2 en école, BTS, DUT de communication ou en commerce, avec une spécialisation en événementiel. Un diplôme de bac+3 pourra vous ouvrir les portes vers un poste d'assistant. Enfin, poursuivre jusqu'en master de communication (bac+4 et bac+5) peut être valorisé et vous permettra d'accéder d'emblée à un poste de chargé de projet événementiel.

LA REMUNÉRATION

À l'embauche un(e) organisateur, organisatrice d'événements peut espérer un salaire de plus de 2 000 € bruts par mois. Le salaire moyen des diplômés est de 30 000€ bruts par an.

A DECOUVRIR AUSSI

Chef de projet événementiel, administrateur de spectacle, commissaire d'exposition, responsable de projets culturels, wedding planner.

+ D'INFOS SUR **ONISEP, ORIENTATION POUR TOUS**

